

Bape projet Dumont | Cadre d'entente projet Arnaud, Sept-Îles


Vous avez répondu le 2014-05-14 20:42.

UgoLapointe [ugolapi@yahoo.com]

Date d'envoi : 14 mai 2014 20:10

À : M
mine-nickel-dumont

Bonjour,

Nous souhaitons déposer à la commission une copie du premier cadre d'entente et d'acquisition proposé par Mine Arnaud aux citoyens du Canton Arnaud qui seraient éventuellement affectés par un projet de mine à ciel ouvert dont les installations sont situées à 800 mètres ou plus des plus proches résidences :

http://www.bape.gouv.qc.ca/sections/mandats/mine_apatite_sept-iles/documents/PR5.1_annexe6.pdf

Bien qu'imparfait et loin de satisfaire l'ensemble des attentes des citoyens, cette première proposition de cadre d'entente inclut les éléments positifs suivants:

- principe de "zones tampons" ou "zones d'impacts différenciers" avec des zones 1, 2, 3, dont les zones 2 et 3 sont situées à plus de 1 km de certaines des installations minières
- option d'acquisition des terres et des résidences qui demeurent actives plusieurs années après l'ouverture de la mine

Merci de confirmer la réception,

UgoLapointe

c.514.708.0134 | twitter @ugolapointe

www.quebecmeilleuremine.org